

Réunion de rentrée 2021 Classes de Terminale

Bienvenue

Au lycée Joachim du Bellay

Les effectifs (au 2 septembre 2021)

2 ^{nde}	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		Total	2020
	35	34	36	35	34	35	35	36	35	36	24		375	377
1 ^{ère}	Gen1	Gen2	Gen3	Gen4	Gen5	Gen6	Gen7	Gen8	Gen9	ST10	ST11	S2TMD		
	22	24	34	30	35	33	32	33	33	46	23	14	359	354
Tle	Gen1	Gen2	Gen3	Gen4	Gen5	Gen6	Gen7	Gen8	Gen9	ST10	ST11	S2TMD		
	24	23	32	33	30	30	34	34	34	21	34	24	353	345
Total													1087	1076
BTS 1													31	33
BTS 2													27	34
ECG 1													32	34
ECE 2													30	35
Total Sup													120	136
Total JDB													1207	1212

Effectifs de l'internat

- Internes à Joachim :
189 élèves
(234 demandes, 37 non admis)

- Autres internes sur Angers :
4 garçons au lycée Jean Moulin
17 filles au Lycée David d'Angers

Structure niveau Terminale

Tles	354	239 F	115 G	Enseignements de spécialités	Enseignements optionnels	Sect° spé.
TGEN 1	24	15	9	HGGSP/ SES/ HLP/ LLCE-A/ SVT	HDA/ Mus / Rus3 / Ara3/ DGEMC/ Maths comp	
TGEN 2	23	18	5	HDA/ Mus/ SES/ A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ HLP	A-Plast / Ita3 / Théâtre/ DGEMC/ Maths comp	
TGEN 3	32	26	6	HLP/ SVT/ A-Plast/ LLCE-A/ LLCE-E/ HGGSP/ HLP/ SES/ Math	Ara3 / A-Plast / HDA / Rus3 / Théâtre/ DGEMC/ Maths Exp	
TGEN 4	33	23	10	A-Plast/ HGGSP/ HLP/ SES/ LLCE-A	Ara3/ Rus3 / A-Plast/ Théâtre/ DGEMC/ Maths comp/ Maths Exp	
TGEN 5	30	22	8	A-Plast/ HGGSP/ HLP/ HDA/ PC/ SES/ LLCE-A/ LLCE-E	Ara3 / A-Plast / HDA / DGEMC/ Maths comp	
TGEN 6	30	15	15	A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ Maths/ PC/ SVT	Rus3 / Théâtre/ DGEMC/ Maths comp/ Maths Exp	EURO
TGEN 7	34	31	3	A-Plast/ LLCE-A/ LLCE-E/ HGGSP/ HDA/ HLP/ SES/ SVT/ Maths	A-Plast / HDA / Ara3/ Ita3 / Mus / Théâtre / DGEMC/ Maths comp	EURO
TGEN 8	35	24	11	LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ SES/A-Pla/ Maths/PC/SVT	Rus3 / A-Plast / Ita3 / Théâtre/ DGEMC/ Maths comp/ Maths Exp	ABIBAC
TGEN 9	34	19	15	LLCE-A/ A-Plast/ Mus/ HGGSP/ HLP/ SES/ Maths/ PC/ SVT	Ara3 / Ita3 / Mus/ DGEMC/ Maths comp/ Maths Ex	EURO
TST 10	34	20	14		A-Plast	
TST 11	24	13	11			
TS2TMD	21	13	8			

Enseignements de spécialité

- **Niveau Première :**
 - 72 combinaisons (63 l'an dernier)
 - Les plus courantes : M/PC/SVT (39), HGGSP/SES/HLP (20), M/SES/HGGSP (19)
 - 28 suivies par un seul élève (21 l'an dernier)
- **Niveau Terminale :**
 - 36 combinaisons (38 l'an dernier)
 - Les plus courantes : SES/HGGSP (35), Maths/PC (21) Arts Plast/LLCEA (21)
 - 6 choisies par un seul élève (5 l'an dernier)

Suivi des classes

- **CPE niveau Terminale :**

Monsieur TOUBLANC

- **Personnels de direction :**

- **Terminales 1 à 4, ST10 et ST11 :**

Madame Lavialle, proviseure adjointe

- **Terminales 5 à 9 et S2TMD :**

Monsieur Le Pors, proviseur



Crise sanitaire Covid 19

Protocole sanitaire des écoles et des
établissements scolaires

Année scolaire 2021-2022



Contexte et protocole sanitaires

- **Le virus et ses variants continuent de circuler** dans la population
- **Vaccination des adultes et des jeunes de 12 à 17 ans vivement conseillée par le gouvernement**
- **Vaccination et Pass sanitaire pas obligatoires** pour accéder à l'établissement et à la restauration scolaire (obligation pour sorties si visite d'une institution qui demande le Pass)
- **Protocole sanitaire maintenu** (masque en intérieur, lavage des mains, aération des locaux, désinfection des surfaces, distanciation et limitation du brassage lorsque le masque ne peut être porté).
- **4 scénarios en fonction de niveaux de circulation du virus** sur un territoire, évalués par les autorités. **Rentrée niveau jaune.**
- **Obligation pour les établissements de mettre en place des plans de continuité pédagogique dès la rentrée**, en fonction de ces différents niveaux, avec un volet pédagogique, un volet numérique et un volet matériel.



Protocole sanitaire niveau jaune rentrée 2021 | Joachim du Bellay

- **Respect des gestes barrière**
- **Aération des locaux (capteur de Co2 mobile fourni par la Région, installé au restaurant scolaire dans un premier temps)**
- **Restauration scolaire : respect des zones indiquées par les surveillants. Libérer la table dès que le repas est fini, pour les autres élèves. Manger en groupe avec les élèves avec qui on était en cours précédemment, et le plus possible toujours avec les mêmes. Laisser une place vide à table entre chaque groupe**
- **En cas de symptôme au domicile, consulter et se faire tester, ne pas venir au lycée. Si des symptômes apparaissent au lycée, se rendre immédiatement à l'infirmierie, rentrer chez soi, se faire tester**
- **Prévenir l'établissement (infirmière) en cas de cas positif. Dans ce cas le lycée répertorie les cas contacts potentiels au lycée, et fournit la liste à la cellule Contact Tracing. Cette cellule définit les cas contact à risque et prévient les familles et l'établissement. Si l'élève dispose d'une vaccination complète (deux doses), il peut continuer à venir en cours. Les non vaccinés restent à domicile pendant sept jours**

4 niveaux de fonctionnement

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



Le cycle terminal

Les enjeux de la classe de terminale

1

La réussite au baccalauréat

Baccalauréat session 2023

- Textes de référence :

Décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021, Arrêté du 27 juillet 2021, Note de Service du 28 juillet 2021 (BO n° 30 du 29 juillet 2021)

Epreuves terminales = 60 % de la note de l'examen

Contrôle continu = 40 % de la note de l'examen

Les matières évaluées sous forme d'épreuves terminales :

- **Le français (Epreuves anticipées en fin de première) Coef. 10**
- **La philosophie (fin de terminale) Coef. 8 Voie G / Coef. 4 Voie T**
- **Enseignement de spécialité 1 (terminale) Coef. 16**
- **Enseignement de spécialité 2 (terminale) Coef. 16**
- **Grand oral (fin de terminale) Coef. 10 Voie G / Coef. 14 Voie T**

Baccalauréat session 2023

Les matières évaluées sous forme de contrôle continu :

- **5 matières représentent chacune 6 % de la note du baccalauréat, la note de l'examen correspondant à la moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale, à égalité, pour 4 d'entre elles :**
 - ✓ **Histoire-géographie**
 - ✓ **Enseignement scientifique (voie G) ou mathématiques (voie T)**
 - ✓ **Lv A**
 - ✓ **Lv B**
- **En EPS la note du bac provient du CCF de la classe de terminale**
- **L'enseignement de spécialité suivi uniquement en première compte pour 8 % du total du baccalauréat (moyenne de première)**
- **L'EMC compte pour 2 % (moyenne de 1^{ère} I, moyenne de Tle I)**

Tableau des coefficients

Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40

Mesures transitoires session 2022

- **Les candidats scolaires gardent le bénéfice des notes obtenues en Première en 2020 2021. La proportion des coefficients est inchangée.**

	Voie générale			Voie technologique		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1re	5		5	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5	3,33	1,66	5
Éducation physique et sportive		5	5		5	5
Enseignement moral et civique		1	1		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5	5		5
Total	22,5	17,5	40	23,3	16,7	40

Organisation du contrôle continu

- **Définition d'un projet d'évaluation par établissement**
 - Les notes du contrôle continu ne donnant pas lieu à une épreuve terminale ont valeur certificative pour l'examen
 - Cela implique définition d'un projet d'évaluation par établissement, à l'issue d'une réflexion menée par les enseignants, en référence à un guide national (cadre, principes communs, modalités d'évaluation, critères, harmonisation, devoirs communs, ...)
 - Deux demi-journées de concertation en conseils d'enseignement pour rédiger le projet d'évaluation du lycée : le vendredi 24 septembre, et le jeudi 7 octobre après-midi.



Absentéisme et épreuves ponctuelles de remplacement

- **Pluralité de notes nécessaires pour constituer une moyenne représentative pour l'examen**
- **Obligation d'assiduité pour les élèves, et de se soumettre aux évaluations**
- **En cas d'absence à une évaluation pouvant remettre en cause la représentativité de la moyenne, nouvelle évaluation organisée**
- **Le projet d'évaluation de l'établissement prévoit le nombre minimum de notes nécessaires**
- **En cas de nombre de notes trop faible, élève convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement (comme pour les candidats individuels). La note à cette évaluation remplace la moyenne du contrôle continu de l'élève.**

Le cycle terminal

Les enjeux de la classe de terminale

2

Le projet d'orientation

PARCOURSUP

- Choix des poursuites d'études à saisir sur la plateforme en Terminale

Attention :

- Bulletins trimestriels de première et des deux premiers de terminale pris en compte !
- Se renseigner, avant l'ouverture de la plateforme pour la saisie, sur les attendus exprimés par les établissements de l'enseignement supérieur

Pour la réussite de vos enfants, de nos élèves

Relations de confiance

Dialogue, communication

Bonne année scolaire 2021 - 2022